

Projet

Pédagogique

Périscolaire

2024/2025

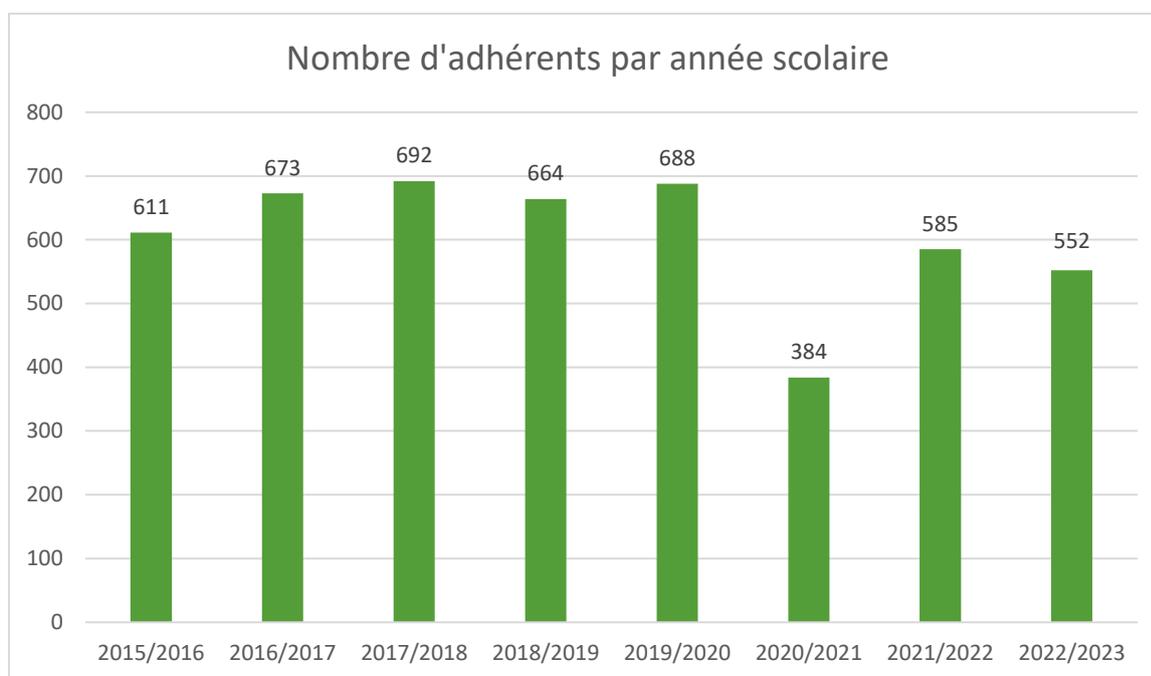


Table des matières

I.	Préambule	2
II.	Le Foyer Rural Jacques Pelletier	2
A.	Identité juridique.....	2
B.	Actions et valeurs	2
C.	Public de la structure.....	3
D.	Périodes de fonctionnement de la structure et locaux	3
E.	Équipe de professionnels et de bénévoles	4
F.	Les partenaires	7
III.	Contexte et ressources locales.....	8
A.	La ville : Braine	8
B.	Démographie.....	9
C.	Infrastructures et équipements	9
D.	Action pédagogique	11
1.	Orientation du projet éducatif.....	11
2.	Les objectifs et moyens.....	11
3.	La pédagogie	13
4.	Les publics accueillis.....	13
IV.	Organisation pédagogique	14
A.	Les locaux	14
B.	Relations aux familles.....	15
C.	L'équipe d'animation.....	15
1.	Animateurs.....	15
2.	Emploi du temps	15
3.	Les rôles de chacun	16
4.	Évaluation.....	17

- Développer les prises d'initiatives et accompagner les projets tant individuels que collectifs auprès de la jeunesse et des familles.
- Encourager la participation et l'implication individuelle et/ou collective tant au niveau d'une activité, d'un projet, que de la vie de l'équipement, de la commune.
- Développer des accueils et des actions en direction des enfants et des jeunes.
- Favoriser l'accès de tous à la culture, au sport et/ou à toutes autres formes d'expression dans une recherche d'épanouissement.
- Décliner un projet avec et pour les familles comme un soutien à la notion de parentalité.
- Lutter contre le décrochage scolaire.
- Lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme.
- Rendre compte de notre action, favoriser la synergie des acteurs locaux et proposer des évolutions adaptées auprès de tous nos partenaires.

C. Public de la structure



Comme évoqué précédemment, notre structure vise à accueillir tous les publics, notamment grâce aux diverses activités et manifestations proposées.

La diminution du nombre d'adhérents en 2020 est dû à la situation sanitaire.

D. Périodes de fonctionnement de la structure et locaux

Le Foyer Rural est composé de 3 niveaux. Il comprend :

- Un rez de jardin (niveau -1) :

Foyer Rural Jacques Pelletier – Projet Pédagogique périscolaire 2023/2024

- 2 salles d'activités (24,50 m² et 49,53 m²)
 - Un bureau d'administration (accueil ; 27,54 m²)
 - Un local matériel (ménage et outils ; 17,05 m²)
 - Tisanerie (11,14 m²)
 - Une salle de réunion (40,50 m²)
 - 2 bureaux (bureau directeur/comptable de 36,32 m² et bureau des coordinateurs de 17.32m²)
 - Hall d'entrée avec un bar et une rampe d'accès extérieure (50,82 m²)
 - Sanitaires
 - Cave (39,38 m²)
 - Garage (22,30 m²)
- Rez de chaussée (niveau 0 et +1)
 - Un hall d'entrée (17,50 m²)
 - Une grande salle polyvalente (257 m²), accessible à la location pour les associations brainoises ou non, sous demande au Conseil d'Administration. Elle peut accueillir jusqu'à 250 personnes assises et 400 debout. Elle est équipée d'une scène (73,62 m²) permettant des représentations théâtrales et musicales, de projecteurs de lumière adaptés, d'un vidéoprojecteur et d'une sonorisation.
 - Sanitaires
 - Une annexe comprenant un espace jeune, une cuisine et des salles de rangement
 - 1er étage (niveau +2)
 - Un lieu d'accueil parents/enfants1 (39,12 m²)
 - Un palier hall (7,55 m²)

L'établissement est doté d'un ascenseur permettant d'accéder au niveau – 1, 0 et +1.

E. Équipe de professionnels et de bénévoles

Une équipe professionnelle :

- **Directeur :**
 - Jean-Christophe GLATINY, CDI, 35h/ semaine, DEJEPS
- **Assistante de direction/Agent comptable :**
 - Anne-Sophie BAILLEUL, CDI, 35h/semaine, BTS Assistant de gestion PME PMI
- **Secrétaire de direction/Chargée d'accueil :**
 - Gaëlle AMIEL, CDI, 35h/semaine, BTS Assistant de direction
 - Un service civique
- **Coordinatrice Enfance/Jeunesse :**
 - Lina BOVE, CDI, 35h/semaine, BPJEPS AS et DEJEPS ASEC DPTR en cours
 - Des animateurs permanents
 - Un service civique

Foyer Rural Jacques Pelletier – Projet Pédagogique périscolaire 2023/2024

- **Coordinateur Familles/Séniors :**
 - Audrey DEJONGH, CDI, 35h/semaine, BTS ESF
- **Animateur numérique**
 - Julien ONYSZKO, CDD, 35h/semaine
- **Agent de maintenance :**
 - David MALNOURY, CDI, 24h/semaine
 - Un service civique
- **Animateurs ACM et périscolaire :**
 - Marie-Noëlle DEFAUX, CDI, 22h/semaine, BAFA et HACCP
 - Alexandra BARROIS, CDI, 24h/semaine
 - Elodie BACHELARD, CDI, 35h/semaine
 - Margot DEGAUDEZ, PEC, 26h/semaine
 - Antoine RAQUILLET, PEC , 26h/semaine
 - Eugénie MOREL, stagiaire BPJEPS LTP
 - Anaïs DUFOUR, ATSEM (en partenariat avec la mairie, présente sur le périscolaire maternelle matin)
 - Un service civique

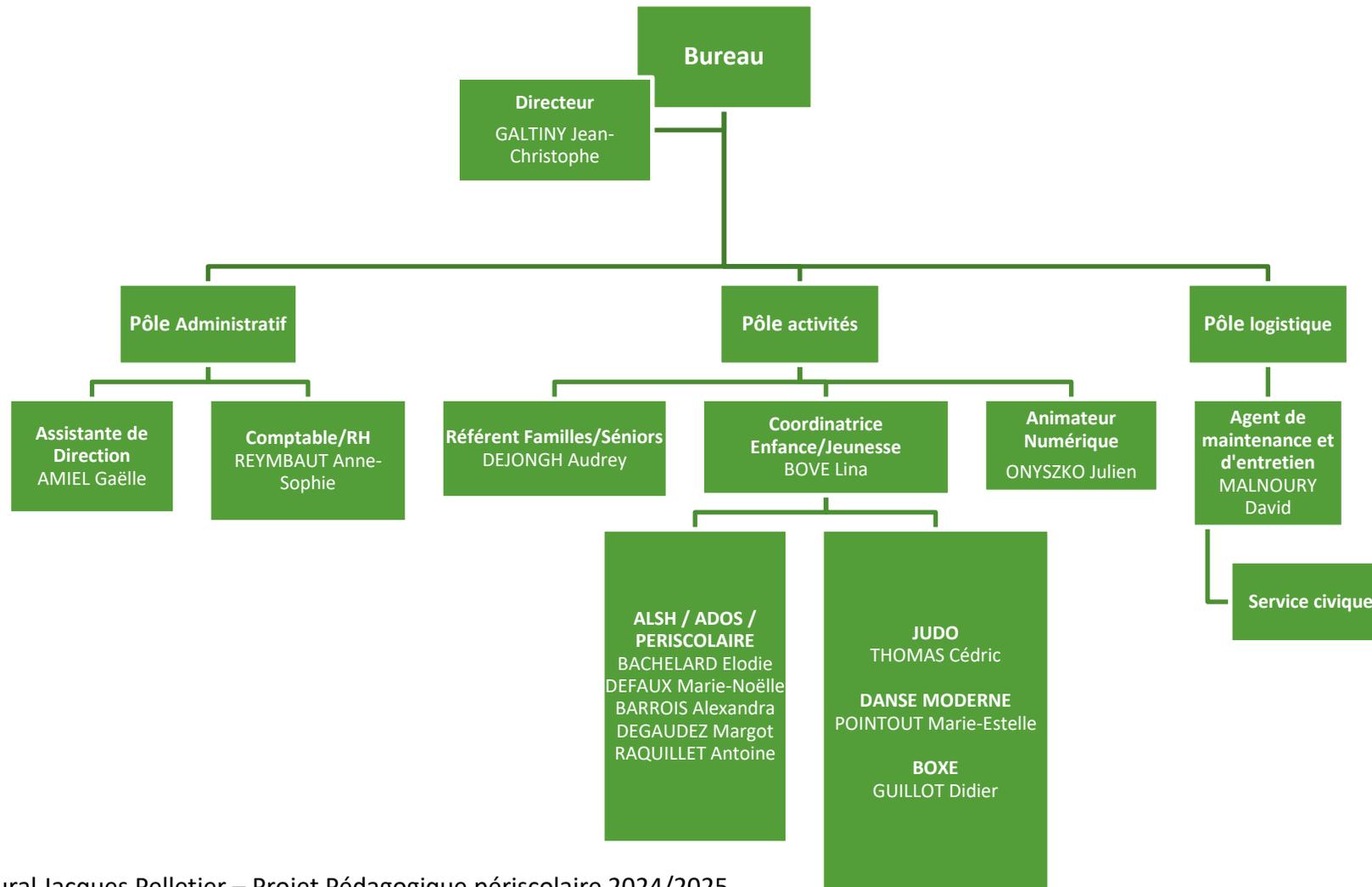
Le Foyer Rural compte au total 12 salariés.

Équipe et bénévoles

Un des principes de fonctionnement du Foyer Rural est le travail associé de salariés et de bénévoles. Par essence, le bénévolat est au cœur de notre pratique associative. Sans bénévole, pas de Foyer Rural.

Avant la période de crise sanitaire, notre association comptait plus de trente bénévoles permanents, à ceux-ci se rajoutent ceux présents occasionnellement.

Les formes d'engagements sont très diverses. Elles varient selon les envies et les compétences de chacun mais aussi en fonction de leurs disponibilités. Ils sont impliqués dans diverses actions découpées en sous-groupes.



F. Les partenaires

Les partenaires du Foyer Rural sont nombreux, que leur aide soit financière technique ou sur l'accompagnement des projets.

Les partenaires :

- Le principal partenaire avec lequel le Foyer Rural travaille en étroite collaboration est la **commune de Braine**. En effet, une convention d'objectifs et de moyens a été signée entre la commune et l'association. Elle aide sur l'accompagnement des projets locaux, met à disposition les locaux du Foyer Rural, les locaux extérieurs (tels que le dojo, l'école ou la cantine) et le personnel, notamment pour le périscolaire et les NAP. Elle offre une aide financière avec une subvention de fonctionnement à la structure qui représente environ 1/3 du budget global.
- La **CNAF et la CAF de l'Aisne** aident sur l'accompagnement à la réalisation de différents projets d'action sociale, et subventionnent le fonctionnement général de la structure. Une prestation de service est également attribuée concernant l'ACM.
- La **Communauté de Communes du Val de l'Aisne** met à disposition régulièrement des véhicules (minibus) pour les enfants de son territoire et du matériel pédagogique (malle sport, malle de motricité...). De nombreuses formations sont proposées également pour les animateurs du territoire (formation NAP, PSC1...). Des appels à projets destinés aux différentes structures du territoire (selon des thématiques : culture, sport, loisirs...) sont lancés chaque année dans le cadre d'un PEL.
- La **CARSAT** qui se charge de l'assurance maladie des salariés, de l'assurance vieillesse et de l'assurance des risques professionnels. Elle aide financièrement le Foyer Rural avec des subventions annuelles pour la mise en place d'actions dans le cadre de la prévention des risques liés au vieillissement. Elle assure la pérennité et l'efficacité de la politique d'actions sociales dédiée aux personnes qui vivent dans la précarité.
- La **fédération des Centres Sociaux**, qui regroupe les centres sociaux, a pour but de défendre les centres sociaux mais également de les accompagner (formations courtes, aide au recrutement des directeurs, séminaires, conférence...). Pour cela, la fédération aide la structure sur l'accompagnement à l'écriture du projet social, la coordination de l'action CARSAT, la mise en réseau des informations et l'aide à la diffusion culturelle.
- La **SDJES** et un service déconcentré de l'État ayant pour mission d'intervenir dans le champ des politiques sociales, de la jeunesse, du sport, du logement ou encore de la protection des populations. Elle aide à l'accompagnement au projet, donne un agrément pour l'ACM et le périscolaire et font des appels à projet divers.
- La **PMI** assure aujourd'hui de nombreuses missions parmi lesquelles figurent des actions préventives médicales et psychologiques, le contrôle des établissements qui accueillent des enfants de moins de six ans ou encore la mise en place d'aides aux familles. C'est pour cela qu'elle accorde, un agrément pour toutes les activités concernant les enfants de moins de 6 ans (ACM, périscolaire et LAEP), elle peut être également un relais pour les familles en difficultés.
- La **région Hauts-de-France** (anciennement Picardie) lance des appels à projets divers (santé, Picardie en fête, stage de découverte...).

- Le **conseil départemental de l'Aisne**, aide dans le fonctionnement des ACM, pour les clubs sportifs et les actions culturelles.
- Les **écoles, le collège et les associations locales** permettent une communication dense sur le territoire concernant les activités diverses de la structure. L'école est également un partenaire du projet d'accueil périscolaire et diverses mises à disposition.
- La **médiathèque de Braine** accueille régulièrement certaines activités de la structure comme l'ACM, les mercredis de loisirs et les REAAP.
- Les **adhérents de l'association** sont partenaires par le biais de leur cotisation annuelle qui leur permet d'accéder à toutes les activités et manifestations proposées.

III. Contexte et ressources locales

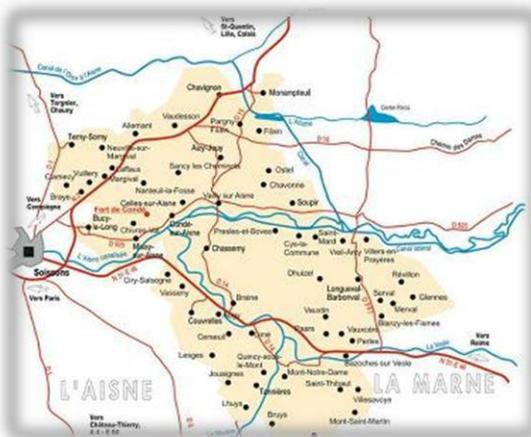
A. La ville : Braine

Braine est une petite ville française, située en territoire rural dans le département de l'Aisne et la nouvelle région des Hauts-de-France. Ses habitants sont appelés les Brainois et les Brainoises.

Les Hauts de France est une région du Nord de la France, créée par la réforme territoriale de 2014, résultat de la fusion entre la région Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

Elle s'étend sur 31 813 km² et compte cinq départements : l'Aisne, L'Oise, le Nord, la Somme et le Pas de Calais.

Braine est située à 11 km au nord-ouest de Fismes la plus grande ville des environs avec Soissons et Reims dans le département voisin de la Marne.



Braine est également située sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne. Ce territoire rural de 58 communes s'étend sur deux anciens cantons : le canton de Vailly-sur-Aisne et le canton de Braine, et contient une population globale de 20 363 habitants.

La communauté de communes peut être considérée comme un carrefour des territoires. En effet, la proximité avec les villes de Soissons,

Laon, Reims et Paris en font un lieu de passage à la frontière entre l'Aisne, la Marne et l'Île de France.

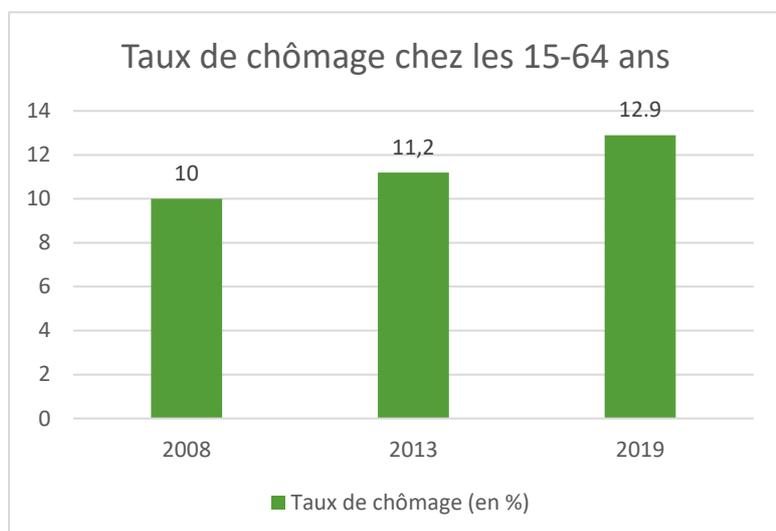
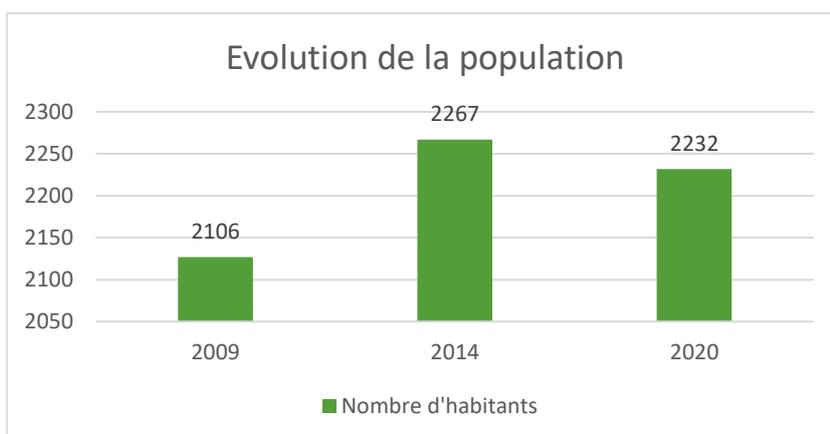
Depuis le début des années 80, le territoire a évolué, profitant de l'exode urbain et du retour à la campagne, il a vu sa population croître. Il est qualifié de cœur d'un triangle urbain (Soissons, Laon, Reims). Avec une densité de 50 habitants au km², le territoire reste sous la moyenne nationale (100 hab/km²).

Bien que plateforme du département de l'Aisne, le territoire reste mal desservi par les différents services de transport. La gare la plus proche est à Soissons et pour y accéder, un transport en bus est disponible.

B. Démographie

En 2020, la commune compte 2 232 habitants. L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793.

À partir du XXI^e siècle, les recensements réels des communes de moins de 10 000 habitants ont lieu tous les cinq ans, contrairement aux autres communes qui ont une enquête par sondage chaque année.



On constate que le taux de chômage chez les 15-64 ans est en légère augmentation depuis 2008 passant de 10% à 11.2%.

Ce taux est bien supérieur à la moyenne nationale qui, elle, est de 7.3% en 2022.

A Braine, les plus touchés sont les femmes entre 15 et 24 ans. En effet, 33,8% des chômeur de 15 à 24 ans sont des femmes contre 20,7% d'hommes.

C. Infrastructures et équipements

Deux zones industrielles sont situées sur la ville de Braine, des commerces, administrations et équipements scolaires, culturels, sportifs et de loisirs sont présents sur la commune mais également plus de 30 associations ce qui en fait une commune rurale dynamique.

✓ Entreprises

Foyer Rural Jacques Pelletier – Projet Pédagogique périscolaire 2023/2024

Au niveau de l'environnement économique, la ville comporte à deux de ses extrémités, deux zones industrielles :

- Zone industrielle Pierre Bécret
- Zone industrielle de la Plaine des Waillons

✓ Commerces

Un centre-ville regroupant de multiples commerces : bureau de tabac, opticien, coiffeurs, charcuterie, Crédit Agricole, cabinet médicale et dentaire, restaurations rapides, La Poste, agences immobilières, pharmacies, boulangeries, restaurant, école de conduite, assurances, vétérinaire, supermarché, ...

De nombreuses professions libérales (kinésithérapeute, cabinet médical, pharmacies, esthéticienne) viennent renforcer la qualité de vie à Braine.

✓ Équipements scolaires

- un collège accueillant près de 480 élèves de 11 à 15 ans, venant de l'ensemble du territoire, une école maternelle et une école élémentaire publique (270 inscrits),
- une école privée (École Sainte Marie) qui accueille 110 élèves.

Les lycées les plus proches sont sur les villes de Soissons et Laon et sont partiellement desservis par les transports scolaires.

✓ Équipements sportifs

- Un gymnase
- Un dojo
- Un terrain de football
- Un city stade

✓ Services à la population

- La Mairie
- Une maison des services
- Une crèche (service créé par la CCVA sur la ville de Braine)
- Un jardin municipal

✓ Un bourg riche en associations

- Foyer Rural (Centre Social et culturel gérant les activités sportives et de loisirs)
- École de musique
- BCV FC (Braine Chassemy Vailly : Club de football)
- Tir à l'arc
- St Yved
- Secours Catholique
- Les Restos du cœur
- ...etc.

D. Action pédagogique

1. Orientation du projet éducatif

Le Foyer Rural de Braine a pour orientation de proposer un soutien direct dans la vie quotidienne des habitants de Braine et de ses alentours.

La demande des familles du canton de Braine étant croissante en termes d'accueil, le Foyer Rural veut répondre un maximum à cette demande en proposant les accueils nécessaires sur le secteur enfance-jeunesse.

Différents temps d'accueil sont mis en place lors des temps périscolaires, des vacances scolaires et les mercredis. Ces temps doivent être des temps de loisirs, sportifs et culturels.

Les objectifs éducatifs sont :

- Favoriser le vivre ensemble
- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans un endroit sécurisé et adapté
- Aider au développement de leur motricité et de leur autonomie
- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles choses (activités, sports, loisirs, sorties...)
- Respecter les besoins physiques, intellectuels, sociaux et affectifs de l'enfant
- Avoir une équipe d'animation diplômée et pérenne
- Favoriser la communication entre tous les acteurs de la vie de l'enfant (école, familles, animateurs...)

2. Les objectifs et moyens

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association et traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein du périscolaire.

Objectifs opérationnels	Objectifs pédagogiques	Moyens
Développer la vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire respecter les règles de vie ✓ Créer un climat sécurisant pour l'enfant ✓ Être à l'écoute ✓ Développer le respect de l'autre ✓ Faire attention à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir les règles de vie avec les enfants • L'animateur sera vigilant aux comportements des enfants • Respecter les choix, la parole et les idées de l'autre • L'animateur respectera également lui-même les règles de vie • Permettre à chacun d'échanger et de se connaître via des activités ludiques (manuelles et sportives)
Favoriser l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'intégration de chaque enfant au sein de la structure ✓ Amener la prise de 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir individuellement chaque famille et chaque enfant • Permettre à l'enfant de

	<p>décision et la liberté des choix de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer à l'enfant un environnement riche en découvertes et en stimulations 	<p>choisir son jeu ou son activité durant un temps donné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager les salles relatifs à la tranche d'âge • Mise à disposition de jeux, coloriages, matériel, jouets, ... • Participer aux tâches de la vie quotidienne et responsabiliser l'enfant lors de petits temps (distribuer le goûter, ranger, « aider » les animateurs,..) • L'enfant pourra participer à l'élaboration du repas les mercredis par petit groupe
<p>Respecter l'épanouissement de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter le rythme de vie de chaque enfant ✓ Permettre le lien entre les différentes tranches d'âge ✓ Proposer des temps libres à l'enfant ✓ Développer l'estime et la confiance en soi ✓ Encourager la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une journée adaptée au rythme de vie de l'enfant • L'animateur proposera des activités adaptées aux différentes tranches d'âge • L'enfant sera libre de ne « rien faire » • Réaliser des grands jeux et projets entre les différentes tranches d'âge • Les animateurs proposeront des jeux ludique et sportifs tout en respectant les besoins des enfants
<p>Favoriser l'imagination et la créativité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer un planning d'activités sur l'année ✓ Proposer des activités variées : culturelles, sportives, manuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs devront préparer des activités en amont • Les activités seront proposées et non imposées aux enfants • Utiliser les différents lieux du Foyer Rural pour proposer diverses activités adaptées à tous
<p>Encourager l'ouverture d'esprit et l'ouverture aux autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser les enfants à la solidarité et la paix ✓ Prévenir les discriminations ✓ Découvrir d'autres coutumes et cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs proposeront des activités sur la découverte du monde • S'appuyer sur les ressources territoriales (associations, partenaires..) • Les animateurs proposeront également

		des chants/de la cuisine variés (temps de repas et goûter)
Découvrir les enjeux environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Découvrir et comprendre la nature ✓ Définir les impacts humains sur la planète 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à trier ses déchets • Eviter le gaspillage alimentaire • Comprendre le fonctionnement d'un compost • Comprendre et connaître le fonctionnement de la faune et de de flore • Apprendre à cuisiner avec des produits locaux
Découvrir le livre sous toutes ses formes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Découvrir la lecture différemment ✓ Utiliser le livre comme outil et support d'activités ✓ Définir des temps de découverte du livre 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des activités en relation avec le livre • Proposer d'avantage de temps calmes en lien avec la lecture • Définir et mettre en place des coins de lecture et de temps calme dans les salles périscolaires • Mettre à disposition des enfants des livres adaptés
Découvrir et comprendre ses émotions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir et reconnaître les émotions ✓ Savoir contrôler ses émotions 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités en lien avec les émotions • Avoir une relation de confiance avec l'enfant • Apprendre à exprimer ses émotions • Adapter sa posture

3. La pédagogie

Une pédagogie active sera utilisée pour les animateurs et pour les enfants.

Cette méthode est basée sur une approche participative et au plus près de la réalité de terrain.

En effet, l'animateur sera acteur de la mise en place du projet pédagogique mais également du planning des activités. L'animateur choisit ses activités (en équipe), l'organise et la met en place.

L'enfant sera acteur lors de chaque temps périscolaire, sur les temps d'activités mais également sur des temps libres où il choisira de faire ce dont il a envie.

4. Les publics accueillis

Age	Besoins physiques	Besoins intellectuels	Besoins affectifs	Besoins sociaux
3/5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à contrôler ses 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition du langage 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Égocentrisme (« moi je »)

	<ul style="list-style-type: none"> mouvements Besoin de sommeil Découverte du monde Éveil des sens Prendre conscience de son corps 	<ul style="list-style-type: none"> Faible concentration Age du « pourquoi » Beaucoup de curiosité Ne sait pas lire Beaucoup d'imaginaire 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'affection, d'être rassuré Besoin de repères fixes et réguliers Rupture avec la famille parfois difficile 	<ul style="list-style-type: none"> Début de la vie en collectivité Peu de différence entre les filles et les garçons Possessif Besoin d'être seul par moment
6/11 ans	<ul style="list-style-type: none"> Maitrise du corps Besoin de se dépenser Bon appétit Se fatigue rapidement et récupère rapidement 	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de curiosité Besoin de repères Age des principales acquisitions Besoin d'indépendance Beaucoup d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin de sécurité Besoin de confiance Besoin de copains Capacité de coopération et de discussion La personnalité s'affirme 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin de responsabilité Distinction garçon/fille Intérêt pour l'environnement Importance de la notion d'ami, de groupe

IV. Organisation pédagogique

A. Les locaux

Les temps périscolaires sont gérés par le Foyer Rural en lien avec le Syndicat Scolaire de Braine qui met à notre disposition une ATSEM pour le périscolaire maternelle du matin.

Périscolaires	Lieux d'accueil	Horaires du matin	Horaires du soir	Personnel
Maternelle Matin	Foyer Rural	7h00 / 9h00	/	1 ATSEM + 1 service civique
Maternelle Soir	Foyer Rural	/	16h30 / 18h30	1 animateur + 1 service civique
Elémentaire	Foyer Rural	7h00 / 9h00	16h30 / 18h30	2 animateurs
Mercredis	Foyer Rural	7h30/18h00		3

Foyer Rural Jacques Pelletier – Projet Pédagogique périscolaire 2023/2024

				animateurs + 1 service civique
--	--	--	--	--------------------------------------

B. Relations aux familles

Pour chaque inscription, les familles doivent fournir :

- Une copie du carnet de vaccination
- La fiche de renseignements ainsi que la fiche d'inscription
- Règlements intérieurs signés
- Un certificat médical en cas de prise de médicaments

Tout dossier incomplet ne permettra pas la prise en compte de l'inscription de l'enfant.

Lors des temps d'accueil du matin et du soir, les familles peuvent rencontrer les animateurs afin d'échanger sur leur(s) enfant(s). Ils peuvent également prendre rendez-vous avec la directrice en cas de besoin, et réciproquement.

Pour clarifier les relations avec les parents, un règlement intérieur pour l'ensemble des activités des temps périscolaire est mis en place (c.f. Règlement Intérieur).

C. L'équipe d'animation

1. Animateurs

- BOVE Lina, responsable du secteur enfance/jeunesse
 - Animateurs permanents
 - BACHELARD Elodie, BAFA, BPJEPS en cours
 - DEFAUX Marie-Noëlle, BAFA et PSC1
 - BARROIS Alexandra, BAFA et PSC1
 - DEGAUDES Margot, non diplômée
 - RAQUILLET Antoine, BAFA
 - MOREL Eugénie, BPJEPS en cours
 - Service civique
 - BENDADA Yanis
 - ATSEM
 - DUFOUR Anaïs

2. Emploi du temps de l'équipe d'animation

L'ATSEM mis à disposition par le syndicat scolaire gère le périscolaire maternelle du matin de 7h15 à 9h00.

Les animateurs permanents ont, quant à eux, un planning à l'année sur le périscolaire puis un roulement entre chaque période de vacances scolaire concernant les mercredis.

3. Les rôles de chacun

- **Le directeur**

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le(s) directeur(s) adjoint(s).

- **L'animateur**

- ***Auprès des enfants***

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

- ***Avec ses collègues***

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.

- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.)
- **Avec les parents**
 - Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
 - Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées
 - Il est présent aux moments de l'accueil du matin et du soir.

4. Les activités proposées

Durant les temps périscolaires, les animateurs proposeront des activités diverses et variées en lien avec les thèmes suivants :

- Le développement durable
- Découvrir et savoir contrôler ses émotions
- Activités autour de la lecture et du livre

Aucune période n'est prédéfinie quant aux thèmes précédents.

5. Évaluation

L'évaluation permet de mesurer et d'analyser le projet pédagogique. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs.

L'évaluation se fait au quotidien via différents critères quantitatifs et qualitatifs tels que :

- Le nombre d'enfants présents sur les différents temps périscolaires
- La satisfaction des enfants et des parents
- La qualité des activités
- La qualité des intervenants
- L'implication de l'équipe d'animation au sein des diverses activités
- La relation avec les familles
- La relation entre l'équipe d'animation

Un questionnaire bilan sera également envoyé aux animateurs en fin d'année afin d'avoir leurs avis et leur ressenti sur les activités, intervenants, sorties, réunion...etc, ainsi qu'aux familles des enfants inscrits à l'année.